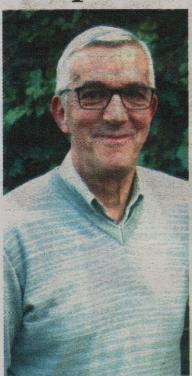
RESSONS-SUR-MATZ

Michel Noël inquiet après l'enfouissement de pneus dans des tranchées d'infiltration



Michel Noël craint une pollution de la nappe phréatique à cause de ces pneus usagers non réutilisables.

A l'issue des deux derniers conseils municipaux, c'est sous la forme d'une question diverse posée par Yves Gengel que la question a été soulevée. Des morceaux de pneus sont enfouis dans des tranchées d'infiltration du lotissement du Clos des Mailles. Le Ressontois Michel Noël avait alerté la mairie quelques mois auparavant. Il craint une éventuelle pollution de la nappe phréatique.

Dans le lotissement du Clos des mailles, des tranchées d'infiltration ont été mises en place. Y sont enfouis des morceaux de pneus qui filtre les eaux pluviales avant qu'elles ne rejoignent la nappe phréatique. Riverain de la rue Georges Latapie, Michel Noël a attiré l'attention de la municipalité sur ces tranchées, craignant une pollution de la nappe ou encore du forage en eau potable, qui se trouve à proximité. «Nous ne sommes pas encore tombés dans le délai de prescription avec ce permis d'aménager.

Alors je voudrais faire réagir la mairie avant qu'elle n'en soit considéré comme responsable.»

La mairie a signé la déclaration de conformité. Et une fois le délai de prescription passé, aucune poursuite en cas de pollution ne pourra être engagée contre. l'aménageur.

«Je suis inquiet parce que dans ces tranchées qui sont fermées, on n'a aucun moyen de contrôle. Et l'infiltration vers la nappe est totale, assure Michel Noël. Maintenant, je ne demande pas la démolition de ces tranchées, je demande seulement que des études soient menées pour connaître les conséquences de ces actions sur l'environnement. Parce que des rapports nationaux, notamment du CETE (Centre d'études techniques de l'équipement, ndlr) semblent alle indiquer que l'usage de pneux usagés non réutilisable est fortment déconseillé. Mais il faut faire attention parce que les prèmières manifestations d'une telle

pollution pourraient mettre quelques années avant de faire leur apparition.»

De son côté, Alain de Paermentier se veut plus rassurant. «Ces pneus sont retraités, broyés et dépollués. C'est une technique répandu, notamment sous des routes ou dans des fossés d'écoulement des eaux pluviales. Et tout ça est surveillé de près par le ministère de l'Environnement. Nous avons toutes les fiches techniques en mairie. Des études ont même été menées au niveau national par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ndlr) qui montrent que l'usage de ces pneus est une bonne chose pour l'environnement. Cet élément intègre la loi sur l'eau, donc on ne peut pas non plus faire n'importe quoi.»

Un avis que ne partage pas Michel Noël qui a fait copie de ses courriers à France Nature Environnement et au préfet.

A. C.